

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 21 octobre 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DE PARLEMENTAIRES DE L'INDE
À LA TRIBUNE

M. l'Orateur: A l'ordre. Puis-je signaler aux députés la présence à la tribune de l'Orateur du très distingué Orateur de la Chambre basse de l'Inde, la *Lok Sabha*, l'honorable N. Sanjiva Reddy qui fait sa première visite officielle en compagnie de l'éminent secrétaire général de la *Lok Sabha*, M. S. L. Shaktler. Les députés seront heureux d'apprendre que M. l'Orateur Reddy sera notre invité jusqu'à son départ, vendredi matin, pour la conférence parlementaire du Commonwealth qui se tiendra aux Antilles. Entre-temps, j'espère que le plus grand nombre possible de députés pourront faire la connaissance de nos invités. Je dois signaler à l'attention de tous les députés qu'une réception a été organisée à cette fin. Elle aura lieu ce soir à 6 heures dans la salle du comité des chemins de fer.

Je sais, monsieur l'Orateur, que je me fais le porte-parole de tous les députés en disant que nous sommes profondément honorés de la visite d'un parlementaire aussi distingué que celui de notre grand associé au sein du Commonwealth, l'Inde, pays qui a les mêmes traditions de démocratie parlementaire que le nôtre.

LES MÉTAUX PRÉCIEUX

MESURE CONCERNANT LES DÉFINITIONS,
LE POINÇONNAGE, ETC.

L'hon. Donald S. Macdonald (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce) propose la 1^{re} lecture du bill n° S-4 (du Sénat) concernant le poinçonnage des articles contenant des métaux précieux.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI SUR LES DOUANES

MODIFICATIONS CONCERNANT LA VENTE ET
L'ABANDON DES MARCHANDISES, ETC.

L'hon. Donald S. Macdonald (au nom du ministre du Revenu national) demande à

présenter le bill n° S-10 (du Sénat) modifiant la loi sur les douanes.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

LES EMPLOYÉS DU NATIONAL-CANADIEN À TERRE-NEUVE

Question n° 37—**M. McGrath:**

De combien d'employés le Canadien-National a-t-il besoin pour pouvoir assurer un service de voyageurs à Terre-Neuve?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): La direction des chemins de fer Nationaux du Canada nous communique les renseignements suivants: En 1967, il a fallu 136 employés en été et 81 en hiver.

LA DÉPENSE PRÉVUE POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE TERRE-NEUVE

Question n° 82—**M. Marshall:**

1. Quelle est la dépense totale prévue pour 1968 et 1969 en vertu des programmes de développement régional dans la province de Terre-Neuve?

2. Quel montant sera affecté, en vertu de ces programmes, dans l'ouest de Terre-Neuve?

3. Quel montant sera affecté aux projets à court terme et quel montant sera affecté aux projets à long terme dans la province de Terre-Neuve?

4. Énumérez les projets à court terme qui seront commencés durant les années financières 1968 et 1969 dans l'ouest de Terre-Neuve, zone un, et quel montant sera affecté à chacun d'eux?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): 1. 1968-1969, \$12,304,280; 1969-1970, \$7,565,000.

2. 1968-1969, \$644,515; 1969-1970, \$608,000.

3. Projets à court terme: \$19,869,280. Il n'y a pas de projet à long terme.

4. Installation de services d'eau, destinés aux usines de conditionnement du poisson: 1968-1969, à Isle aux Morts, \$132,000; à St. Anthony, \$280,000; 1969-1970, à Englee, \$122,000.